



Protocole Sanitaire Anticovid-19

durant la période des examens

de l'année Universitaire 2019-2020

Prière respecter les consignes suivantes pour votre sécurité sanitaire et celle de votre entourage.

- 1- port du Masque**: le port du masque est obligatoire pour l'accès à l'institut.
- 2- Distanciation physique** : dès l'entrée à l'établissement, il faut maintenir une distance de sécurité d'au moins un mètre (respecter des signaux de distanciation)
- 3- Hygiène des mains**: laver les mains au savon ou avec une solution hydro alcoolique puis les sécher.

Il est aussi recommandé de :

- avoir les mains sans bijoux.
- garder son propre flacon de gel hydro alcoolique tout au long de la période d'examen.
- garder ses ongles courts et propres.
- éviter de toucher les points de contact (poignées des portes et des fenêtres, interrupteurs.....).

4- Autres mesures d'hygiène et gestes barrières:

- couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir ou du pli du coude en cas de touse et d'éternuement.

Jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle et lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique.

- respecter les signalétiques barrières et les signalétiques de circulation.
- les rassemblements sont interdits, il faut quitter l'institut directement après l'examen.
- les échanges manuels des objets (Stylo, calculatrice....) sont strictement interdits.

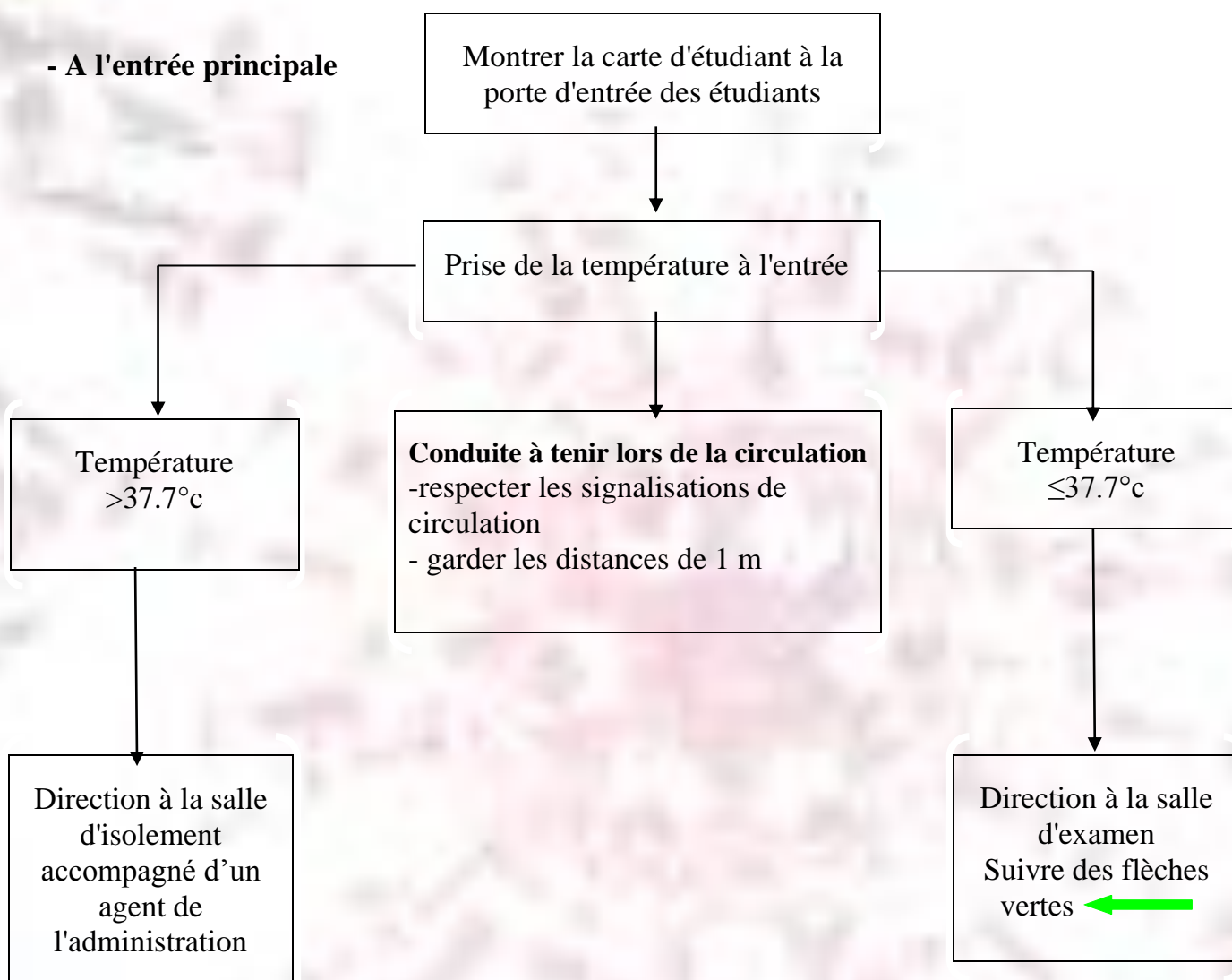


Parcours Etudiant

Règles à respecter dans l'Institut

- se présenter 45 min avant l'examen munis de la carte d'étudiant et/ou de la carte d'identité
- le port du masque est obligatoire
- seul les étudiants concernés à passer les examens (selon les horaires indiqués) sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement.
- prendre connaissance du calendrier d'examen le numéro de place (sur le site de l'institut) le numéro de la salle d'examen et
- respecter les consignes des membres du « **comité de prévention Covid-19** ».

- A l'entrée principale




Institut des Hautes
Etudes Commerciales
de Sousse



-Dans la salle d'examen :

- Garder le port du masque
- Il est interdit de changer sa place sauf si l'enseignant surveillant l'exige
- Récupérer bavettes + gel désinfectant
- Déposer sa pièce d'identité sur la table
- Récupérer le sujet d'examen, feuille d'examen, feuille brouillon et signer l'entrée dans la liste d'émargement
- Respecter les règles de déroulement d'examen en vigueur
- Examen fini:
 - * mettre la copie sur la table de l'enseignant surveillant en évitant de la rendre de main en main
 - * signer la sortie dans la liste d'émargement
 - * quitter la salle d'examen doucement en gardant la distanciation

-Sortie : tout rassemblement dans les halls, les couloirs est interdit

- Suivre les signalisations de sortie () et sortir par les portes des secours
- quitter directement l'institut et sortir par la porte du parking
- tout rassemblement entre étudiants dans l'espace extérieur de l'institut est strictement interdit.

Conclusion

Dans le souci de terminer l'année universitaire saint et sauf, nos chers étudiants sont invités à respecter les consignes sanitaires et à alléger la charge du personnel de l'institution (femme de ménage, agent d'accueil, agent de liaison,...) en laissant l'établissement propre et suivre les directives.

Le respect des protocoles sanitaires = garder votre sécurité sanitaire et celle de votre entourage.